
SAVARESE Éric. — *La rencontre postcoloniale*

Martin Mourre



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/27178>
DOI : 10.4000/etudesafriaines.27178
ISSN : 1777-5353

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 15 septembre 2019
Pagination : 926-929
ISSN : 0008-0055

Référence électronique

Martin Mourre, « SAVARESE Éric. — *La rencontre postcoloniale* », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 235 | 2019, mis en ligne le 15 septembre 2019, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/27178> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.27178>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© Cahiers d'Études africaines

SAVARESE Éric. — *La rencontre postcoloniale*

Martin Mourre

RÉFÉRENCE

SAVARESE Éric. — *La rencontre postcoloniale*. Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant (« Kritikos »), 2014, 140 p., bibl.

- 1 Éric Savarese, professeur de science politique en France et auteur de plusieurs ouvrages sur les mémoires sociales et héritages politiques de la guerre d'Algérie, propose ici une notion : celle de « rencontre postcoloniale ». Ce court, mais dense ouvrage, sorti en 2014, est utile à (re)lire, notamment à la faveur des récents développements de l'automne 2018 qui ont vu le président Macron reconnaître le rôle de l'État français dans la mort de Maurice Audin, comme l'usage systémique de la torture par l'armée. Le livre de Savarese porte sur ces mémoires publiques, au sens d'une mémoire collective comme matrice d'un espace de débats, de controverses, informant les legs de ce passé franco-algérien en France. Si l'affaire Audin, devenu le symbole d'une mémoire communiste mais aussi intellectuelle¹, n'est pas abordée dans l'ouvrage, notons que quelques jours après cette reconnaissance, par une sorte d'effet de contagion, l'Élysée décidait d'élever une vingtaine de harkis au grade de la légion d'honneur. C'est à ce type de connexions mémorielles que s'intéresse l'ouvrage d'Éric Savarese. L'auteur entend ainsi dresser une sociologie politique de ces héritages, principalement au prisme de trois groupes : les pieds-noirs, les harkis et les anciens combattants.
- 2 L'ouvrage est divisé en deux parties de trois chapitres chacune. L'auteur rappelle d'abord dans le premier chapitre, « regards obliques sur le postcolonial », que le terme postcolonial est probablement aussi fécond qu'il est ambigu. Il convient donc de délimiter des moments coloniaux et c'est l'impérialisme, en tant qu'« invariant conceptuel » qui permet d'opérer des distinctions au sein de situations historiques hétérogènes. La virulence des débats quant au terme « postcolonial », tant sur les

scènes purement académiques (l'auteur renvoie à la sortie et à l'accueil de l'ouvrage *La fracture coloniale* dirigé par N. Bancel, P. Blanchard et S. Lemaire²) que militantes (notamment l'apparition du collectif les Indigènes de la République) est liée, selon l'auteur, à une remise en cause du modèle de la citoyenneté. En cette même année 2005, en février, et avant finalement de se rétracter, le Parlement choisissait de faire voter une loi sur « le rôle positif de la colonisation » (la loi du 23 février 2005, abrogée enfin par J. Chirac). À l'automne, suite au décès de deux adolescents en banlieue parisienne, Zyed Benna et Bouna Traoré, les quartiers populaires des moyennes et grandes agglomérations se révoltaient, occasionnant plus d'un mois d'émeutes. Ces différents éléments ont conduit certains médias à parler de cette année 2005 comme étant celle d'un retour du refoulé du colonial, une catégorie pourtant largement battue en brèche par certains travaux – voir, en particulier, *Mémoires d'empire* de R. Bertrand³. Suite notamment à cet ouvrage, plusieurs fois évoqué, É. Savarese entend proposer une notion opératoire, celle de « rencontre postcoloniale », sorte de programme épistémologique à construire afin d'étudier les interactions entre les groupes porteurs de ces histoires franco-algériennes, comme à l'intérieur de ces groupes eux-mêmes. L'auteur précise cependant que la notion vaut pour le cas algérien, notamment car ce pays fut, à la différence des colonies asiatiques ou d'Afrique subsaharienne, une colonie de peuplement.

- 3 Dans le deuxième chapitre, « du bon usage de l'amnésie », É. Savarese s'intéresse à la migration des récits, principalement entre les discours scientifiques, « leurs moments et conditions d'élaborations, [les] acteurs qui les produisent » (p. 50) qui tous renvoient à l'impensé du rapport colonial à l'autre. Il remarque ainsi que chaque livre sur les pieds-noirs peut être présenté par certains comme le premier, en dépit d'une production de plus en plus abondante. Cette rhétorique conduit à penser que l'oubli devient une matrice d'interprétation du fait colonial. Il s'agit alors de repérer l'usage stratégique qui est fait de l'amnésie, en tant qu'objet social et non individuel. Dans le troisième chapitre sur la politisation des enjeux mémoriels, É. Savarese discute de la thèse d'une « guerre des mémoires ». L'expression peut sembler problématique, notamment car elle adopte un point de vue réifiant sur ce que sont les mémoires – et d'abord de quelle mémoire s'agit-il ? – celle des 130 années de la colonisation ? ou celle de « l'événement » guerre d'Algérie ? L'expression « guerre des mémoires » relève probablement d'un usage plus médiatique qu'analytique mais, en discutant des dynamiques internes et externes de construction de ces causes, et non pas en assimilant « une » mémoire à « un » groupe, É. Savarese évite cet écueil. L'engagement dans un même processus politique recoupe bien des rapports au passé distincts et ces réalités historiques deviennent des ressources opératoires multiples pour les acteurs. C'est le cas de « l'abandon des harkis », une thèse bien connue mais qu'il s'agit, selon l'auteur, de nuancer sans bien sûr minimiser les souffrances des populations qui vécurent ces événements et en portent le récit. Les différentes associations de harkis renvoient ainsi à plusieurs sensibilités. En s'appuyant sur le travail de Johann Michel sur les enfants de harkis⁴, il s'agit avant tout de repérer les variables de l'engagement dans ces politisations du souvenir, ce qui permet de comprendre la formation de « groupes circonstanciels » (p. 77). « La guerre des mémoires », moins qu'une catégorie d'analyse en soi, est d'abord une catégorie militante, dont usent des groupes de pieds-noirs, d'harkis ou d'anciens combattants. Parce qu'elle est déployée dans l'espace public, elle produit en retour des effets de réels.

- 4 Dans le chapitre suivant sur la vie politique et la rencontre postcoloniale, l'auteur déplace le débat pour s'intéresser à ces effets en tant qu'ils sont saisis par le politique. Un des enjeux qu'il s'agit de discuter est celui d'un vote catégoriel, celui des pieds-noirs dans le sud de la France, que les candidats chercheraient à capter lors des différentes élections. É. Savarese rappelle que si l'on peut noter une corrélation entre régions d'implantation des communautés de pieds-noirs et carte électorale située à droite et à l'extrême droite de l'échiquier politique, aucune étude ne précise que ces votes se réalisent en tant que sentiment d'appartenance à cette communauté, et non en fonction d'autres variables que ce soit l'âge ou la profession, etc. Sur le terrain législatif, et non plus électif, c'est la loi de 2005 qui mérite l'attention. En suivant le travail de R. Bertrand, l'auteur rappelle qu'il faut comprendre la genèse de ce projet de loi en fonction d'un renouvellement générationnel au Parlement, celui des « jeunes loups de l'UMP ». Cet événement montre bien qu'un vote pied-noir peut effectivement exister, mais d'abord là où les élus cherchent à le faire exister, et non l'inverse. C'est dans ce chapitre qu'É. Savarese propose une définition de la « rencontre postcoloniale », entendue comme « une configuration instable de relations entre des entrepreneurs de causes mémorielles, appliquée à homogénéiser des groupes d'individus hétéroclites, et sollicitant des élus la traduction de mémoires particularisées en récit national ; lesquels élus contribuent, dans le cadre contraint de leur métier, à donner corps à la fiction de groupes homogènes en travaillant à fabriquer – pour les capter – des votes catégoriels » (p. 94).
- 5 Si cette définition aurait pu, peut-être, arriver plus tôt dans l'ouvrage, elle permet néanmoins de circonscrire la suite du propos. Dans le cinquième chapitre sur la rencontre postcoloniale et politique mémorielle, la notion est abordée au prisme des politiques mémorielles, principalement gouvernementales, et plus législatives que commémoratives. Ces politiques ne doivent pas être considérées principalement comme des outils d'instrumentalisation du passé mais plutôt comme des cadres d'interprétation d'enjeux publics. S'il reprend la notion de régime mémoriel de Johann Michel⁵, et en premier lieu celle de régime victimo-mémoriel – qui a notre avis est problématique, notamment car l'expression produit un fort effet délégitimant – c'est sous l'angle d'une « configuration » et de ses « chaînes d'interdépendance », au sens de Norbert Elias, qu'il faut analyser cette rencontre postcoloniale. Dans le sixième et dernier chapitre sur la rencontre postcoloniale, la situation post-algérienne, l'auteur revient, finalement, sur le caractère opératoire et heuristique de cette notion de « rencontre postcoloniale ». Il précise qu'il s'agit de comprendre ce que le cas algérien offre de fécond comme point de comparaison avec d'autres cas empiriques. Ce sont la Guyane et la Nouvelle-Calédonie qui sont mobilisées. On peut regretter que d'autres territoires ne soient pas explorés (Guadeloupe, Martinique et Réunion), ou même, et pourquoi pas, ceux de l'Afrique subsaharienne qui, s'ils sont indépendants depuis 1960, charrient, à différents niveaux, de puissants imaginaires postcoloniaux en métropole.
- 6 É. Savarese ne propose pas de conclusions. Formulons alors quelques remarques en guise de questionnements. Un groupe semble étonnamment absent de l'ouvrage, il s'agit des Algériens de France. En prenant une perspective historique plus vaste que celle des années 1950, à laquelle l'auteur fait remonter l'anticolonialisme dans le premier chapitre, on aurait pu s'intéresser aux imbrications de la question coloniale avec les partis de gauche. De tous les territoires coloniaux, l'immigration algérienne fut, dès les lendemains de la Première Guerre mondiale, la plus massive en métropole.

Un acteur comme Messali Hadj, militant communiste, puis trotskyste, fondateur de l'Étoile nord-africaine en 1926 aurait pu être mentionné. Suivre ce fil des gauches métropolitaines et des luttes d'indépendance aurait conduit à un acteur comme Franz Fanon à la fin des années 1950, à la fois révolutionnaire et théoricien de la guerre d'Algérie, ouvrant alors la voie à une interrogation en termes de circulation des espaces de luttes. Enfin, deux générations plus tard, pour revenir aux années 2000, remarquons que les cadres des Indigènes de la République, devenu parti depuis 2010, sont essentiellement d'origine algérienne. Dans ce qui est aujourd'hui un large mouvement désigné sous le vocable « d'antiracisme politique », dont un des slogans est celui des « luttes décoloniales », la « question algérienne » occupe une place probablement à part, en fonction de son histoire singulière. Le propos du livre d'É. Savarese n'est bien sûr pas d'embrasser la totalité de cette question. La notion de « rencontre postcoloniale » reste un outil encore en construction, elle est probablement un lieu analytique d'une violence sociale qui se joue au contemporain et non pas uniquement d'un point de vue mémoriel. Les débats auxquels l'expression renvoie sont suffisamment amples et importants, scientifiquement, politiquement et socialement, pour que la notion soit au centre d'investigations futures.

NOTES

1. Un comité Maurice Audin fut créé en 1957 pour enquêter sur la disparition du mathématicien français après son arrestation par l'armée française en tant que militant communiste anticolonial à l'initiative de camarades intellectuels dont les mathématiciens Albert Châtelet et Laurent Schwartz, ce dernier faisant partie du jury de soutenance de thèse en mathématiques posthume d'Audin à l'université d'Alger (en 1958). P. VIDAL-NAQUET, *L'Affaire Audin*, Paris, Éditions de Minuit, 1958.
2. N. BANCEL, P. BLANCHARD & S. LEMAIRE (DIR.), *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005.
3. R. BERTRAND, *Mémoires d'empires. La controverse autour du fait colonial*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006.
4. J. MICHEL, *Sociologie du soi. Essai d'herméneutique appliquée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.
5. J. MICHEL, *Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.